

ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Retour des cas contacts vaccinés
et suivi de la scolarisation des cas contacts vaccinés

(ce document correspond aux tests à réaliser à J0, J+2 et J+4)

Je soussigné(e) :

demeurant :

représentant légal de l'élève :

atteste sur l'honneur que :

- le résultat du test RT-PCR ou antigénique nasopharyngé réalisé le est négatif

ou

- le résultat de l'autotest à J+2 est négatif

ou

- le résultat de l'autotest à J+4 est négatif

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à , le

Signature

Ce document devra être présenté à l'établissement le jour du retour de l'élève suivant les modalités fixées par la Direction.

Il ne sera pas conservé par les services de l'établissement.